

M
 Ignace
 Fulgence
 Dousset
 &
 Elizabeth
 Cottereau
 27

leglise de S^{te} anne les trois Dimanche qui précédent 40
 la date des présentes entre Ignace Fulgence Dousset fils majeur
 de Pierre Dousset & defeué génévieve Boudreau de S^t Michel
 d'une part & entre Elizabeth Cottereau fille majeure de Jean
 Cottereau & de marie Honard aussi de S^t Michel d'autre
 part sans qu'il se soit rencontré aucun obstacle opposition ou
 emêchement quelconque Je Prêtre Soussigné ai reçu le mutuel
 consentement de Mariage des dites parties & leur ai ensuite donné
 la Bénédiction nuptiale selon les rites & cérémonies de l'église Ca
 tholique telles qu'elles sont prescrites dans le rituel du Diocesse
 de Quebec avec l'agrement de tous parens respectifs ont été
 presens & temoins le dit Pierre Dousset pere del'époux amable
 Boudreau Sononcle, Louis Surete eleve Du Prêtre, Jean Bourque
 & bein d'autre personnes del'endroit parens & amis des epouse
 Louis Surette Sigogne

M
 celestin
 Dousset
 &
 Jeanne
 Henriette
 Cottereau
 28

Le Douze Octobre mil huit cens trente cinq après trois publica
 tions debans de Mariage faites au Prone dela Messe Parois
 siales dans leglise de S^{te} anne les trois Dimanche qui precedent
 imediatemnt la dates des presentes entre Celestin Dousset fils
 majeur de Pierre Dousset & defeué genevieve Boudreau de
 S^t Michel D'une part & entre Jeanne Henriette Cottereau fille ma
 jeure de Jean Cottereau & de Marie Henard aussi de S^t Mi
 chel d'autre part sans qu'il ssoit rencontré au cun obstacle,
 opposition ou empêchement quelconque Je Prêtre Soussigné
 ai reçu le mututel consentement de Mariage des dites par
 ties & leur ai ensuite donné la Bénédiction nuptiale selon les
 rites & cérémonies del'église Catholique telles qu'elles sont pres
 crites dansle Rituel de Quebec avec l'agrement de leur pa
 rens respectifs ontété presens & temoins Ledit Pierre Dousset
 pere del'époux, Pierre Cottereau frere del'épouse, Jean Bourque
 Louis Surete eleve du Pretre & beaucoup d'autre presonnes de l'en
 droit amis parens & amis Sigogne

M.
 Jean
 Archange
 Miuce
 &
 Marie
 Susanne
 Dousset
 29

Le Douze Octobre mil huit cens trente cinq Après trois publica
 tions de bans de Mariage faites au Prone dela Messe Parois
 siales dans léglise de S^{te} Anne des trois dimanches qui precedent
 ladite des presentes entre Jean Arehange Miuce fils majeure
 de Anselme Benjamin Miuce & de Seraphie Miuce de S^{te} anne
 d'une part & entre Marie Susanne Dousset fille mineure de
 Jacques Dousset & Anne LeBlanc aussi de S^{te} Anne d'au
 tre part Sans qu'il sesoit rencontré aucun obstacle opposition
 quelconque un autre empechement que l'empêchement de consan
 guinité au 3^e degré pur du quel dispense est accordée dela
 part & par l'autorité des superieures légitimes salvojure Je
 Pretre Soussigné ai reçu le mutuel consentemens de Mariage
 des dites parties & leur ai ensuite donné la Bénédiction nupti
 ale selon les parties & Cérémonies de leglise Catholique telle qu'elles
 sont prescrites dans le Rituel de Quebec avec l'agrement de
 leur parens respectifs ont été presens & temoins Ledit anselme
 Miuce pere de l'epoux le dit Jacques Dousset pere de lépouse
 Jean Bourque, Pierre Dousset edouard Dousset & un grand
 nombre de personnes del'endroit leurs parens & amis Sigogne

M.
 Le douze Octobre mil huit cens trente cinq après trois publications
 de Bans de Mariage faites au Prone dela Messe Paroissiale dans
 l'église de S.^{te} anne les trois Dimanches qui precedent immEDIATE
 ment la date des presentes entre Jean Murien Dousset fils mineur